Compte Rendu

Assemblée Générale Extraordinaire

26 Janvier 2019

Sommaire

1 Date et Lieu 3

2 Organisation 3

3 Ordre du jour 3

4 Compte Rendu 4

5 Relevé de décisions 5

# Date et Lieu

Le 26 Janvier 2019 à 10h00, sur convocation de son Président, les membres du MCDF ont tenu une Assemblée Générale Extraordinaire à Saint Cyr en Val (45).

# Organisation

Président de Séance : Thierry Censier Président du MCDF

Secrétaire de séance : Pascal Varaldi Secrétaire Adjoint du MCDF

# Ordre du jour

* Présentation des Nouveaux Statuts du MCDF
* Validation des Nouveaux Statuts du MCDF

# Compte Rendu

Après constat du quorum l’Assemblée s’est valablement déroulée comme suit.

* Le Président expose les motifs du besoin de mise à niveau des statuts.
  + La célébration des 40 Ans de la Méhari en 2008 a donné une grande impulsion à l’activité de l’association.
  + Les nouveaux statuts doivent donc officialiser le mode de fonctionnement qui s’est naturellement développé au fil des ans.
* Lecture est faite des statuts aux participants.
  + La domiciliation du siège est à PUYOÔ (Pyrénées-Atlantiques (64))
  + L’administration de l’association, jusqu’ici assurée par un Bureau, est assurée par un Conseil d’Administration pouvant compter jusqu’à 12 membres qui désigneront le Bureau.
  + Les statuts sont complétés par un Règlement Intérieur
* Echanges de Questions/Réponses et prise en compte de modifications mineures.
* Approbation à l’unanimité des statuts

La séance est levée à 11h30.

# Relevé de décisions

* Approbation à l’unanimité et sans réserve des statuts
* Mandat donné à Thierry Censier pour effectuer toutes les déclarations nécessaires en préfecture ou sous-préfectures des Pyrénées-Atlantiques (64).

Le Président Le Secrétaire de séance

Thierry CENSIER Pascal VARALDI